

Prof. Véronique Michaud
Tél. +41 21 693 4923 Fax +41 21 693 5880
veronique.michaud@epfl.ch

Dr. Yves Leterrier
Tél. +41 21 693 4848 Fax: +41 21 693 5880
yves.letterrier@epfl.ch

DEMANDE D'UTILISATION D'EQUIPEMENT DU LPAC¹

<i>Laboratoire</i>
<i>Nom du responsable</i>
<i>Nom du demandeur / adresse mail</i>
<i>Type de projet</i>	<input type="checkbox"/> CTI <input type="checkbox"/> FNS <input type="checkbox"/> Européen <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Autre
<i>Projet de</i>	<input type="checkbox"/> Semestre <input type="checkbox"/> Diplôme <input type="checkbox"/> Recherche <input type="checkbox"/> Thèse <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Autre
 <i>Équipement</i>
<i>Responsable de l'équipement LPAC</i>
<i>Type d'essais</i>
<i>Matériaux</i>
<i>Consommables</i>
<i>Durée des essais prévue</i>
<i>Délai demandé</i>
<i>Divers</i>

REMARQUES

- Une demande doit être remplie et acceptée avant chaque nouvelle utilisation d'un équipement du LPAC.
- Une formation spécifique doit être suivie avant la première utilisation d'un équipement du LPAC.
- La réservation de l'équipement est faite exclusivement par le responsable de l'équipement.
- Les frais d'utilisation et de personnel sont listés au verso.
- Les coûts d'utilisation d'équipement du LPAC ne sont pas éligibles pour les projets FNS.
- Tout changement ou imprévu par rapport à la demande doit être annoncé le plus tôt possible.
- En cas d'annulation ou de report moins de 24 heures avant la date prévue, un montant forfaitaire de 100.-- CHF sera facturé.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION D'UN EQUIPEMENT DU LPAC²

Le(la) soussigné(e) (.....) atteste avoir reçu une formation à la sécurité au travail dans un laboratoire de l'EPFL et avoir suivi une session de formation sur l'utilisation de l'équipement du LPAC (ou s'engage à en suivre une), et les avoir parfaitement comprises. Il(elle) est conscient(e) que les éventuels coûts résultants d'un dommage à l'équipement dus à une utilisation incorrecte, ne respectant pas les conditions expliquées lors de la session de formation seront facturés au laboratoire demandeur.

Lieu, date et signature du demandeur

Signature du responsable du laboratoire

¹ Mise à jour 1^{er} janvier 2025.

² Uniquement en cas d'utilisation de l'équipement par le demandeur lui-même.

Tarifs équipements et personnel LPAC à compter du 01/01/2025

Equipement	Année d'achat	Prix d'achat	Tarif labos EPFL (CHF/h)
BROYEUR Rapid Granulator			25
DMA	2007	120000	30
DILATOMETRE		50000	25
DSC	2005	116000	30
HERAEUS (chambre climatique)			40/jour
IMPACT ROSAND			30
KEYENCE	2016	38800	25
TRACTION LINKAM	2008	40000	20
MICROSCOPE BX61 (XYZ)	2003	96000	30
MICROSCOPE BX60	2003	66000	25
MICROSCOPE BH2	1992		25
PERMEATION OTR, WVTR		120000	60/sample
POLISSEUSE			30
PRESSE MAYER			20
PRESSE PEI	2019	129500	35
RHEOMETRE AR2000		120000	30
RHEOMETRE ANTON PAAR	2021	60000	30
SONICATOR	2022	6500	12
UTM (traction)	2013	83000	30
Réalisation tests par personnel LPAC			125
Supervision tests par personnel LPAC (*)			26
Formations sécurité et sur équipements par personnel LPAC			125/formation
(*) tests effectués par demandeur externe			